

**mazars**

Immeuble Longchamp  
2 boulevard Roume  
Plateau  
01 BP 3989  
Abidjan 01  
Côte d'Ivoire  
Tél : +225 27 20 31 77 00  
Fax : +225 27 20 21 02 78  
[www.mazars.ci](http://www.mazars.ci)



PricewaterhouseCoopers  
Ivoire Trade Center,  
Bâtiment D 4e étage,  
Angle rue Booker Washington  
Blvd Hassan II, Cocody,  
01 B.P. 1361, Abidjan 01, Côte d'Ivoire  
Tél : (225) 27 22 55 84 00  
Fax : (225) 27 22 55 84 61  
[www.pwc.com](http://www.pwc.com)

## **SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH), S.A.**

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'existence et la tenue conforme du registre des titres nominatifs émis par la société**

### **Établi en application de l'article 746-2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et GIE**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH), S.A.

Société anonyme  
Abidjan, Zone Portuaire  
01 BP 1322  
Abidjan 01  
Côte d'Ivoire

### Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'existence et la tenue conforme du registre des titres nominatifs émis par la société

Établi en application de l'article 746-2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et GIE

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Actionnaires de la société SAPH, S.A.,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en application de l'article 746-2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons établi le présent rapport sur l'existence et la tenue conforme des registres de titres nominatifs émis par la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Il appartient à votre société ou toute personne habilitée par elle d'établir des registres de titres nominatifs émis par elle conformément à l'article 746-1 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Il appartient également au Conseil d'administration d'attester de la tenue conforme desdits registres par une déclaration jointe au présent rapport.

Il nous appartient, sur la base de cette déclaration, de constater l'existence des registres de titres nominatifs et de donner un avis sur leur tenue conforme.

Nous portons à votre connaissance que la société, eu égard à la contrainte matérielle pesant sur les sociétés cotées, la SAPH n'a pas été en mesure de mettre à notre disposition le registre de ses titres nominatifs tenu conformément aux dispositions de l'article 746-1 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Par conséquent, nous n'avons pas pu procéder aux contrôles relatifs audit registre prescrits par l'article 746-2 de l'acte susvisé.

En outre, la déclaration des dirigeants de la société attestant la tenue conforme des registres qui ne nous a pas été communiquée, n'est pas annexée au présent rapport.

*Abidjan, le 30 mai 2022*

Pour les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire, S.A.



Zana KONÉ  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé

PricewaterhouseCoopers, S.A.



Souleymane SORO  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé